

1. Identification

Identificateur de produit	Sani-Cide EX3 concentré	
Autres moyens d'identification		
Numéro de pièce	CC-SCIDEX3/5, (Formule : LB-SCIDEX3/C1)	
Usage recommandé	Nettoyant, Désinfectant.	
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fournisseur		
Nom de la société	ITW Permatex Canada	
Adresse	2360 Bristol Circle, Ste 101 Oakville, ON Canada L6H 6M5 Canada	
Téléphone	1-800-241-8334	
Fabricant		
Nom de la société	Celeste Industries Corporation	
Adresse	8007 Industrial Park Rd Easton, Maryland 21601 (États-Unis)	
Téléphone	+1-410-822-5775	
E-mail	info@celestecorp.com	
En cas d'urgence	CHEMTREC(24 heures) À l'intérieur des États-Unis et le Canada 1-800-424-9300 À l'extérieur des États-Unis et le Canada (appel à frais virés accepté) 1-703-527-3883	
Fournisseur	Non disponible.	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Matières corrosives pour les métaux	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger	
Mention de danger	Peut être corrosif pour les métaux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.	
Conseil de prudence		
Prévention	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection.	
Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.	
Stockage	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.	
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.	

Renseignements supplémentaires	16.2 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 22.28 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Alcools en C9-11 ethoxyles		68439-46-3	5 - 10
Sodium octane-1-sulphonate monohydrate		5324-84-5	5 - 10
1 -phenoxy-2-propanol		770-35-4	1 - 5
1-octylpyrrolidin-2-one		2687-94-7	1 - 5
4-dodecan-3-ylbenzenesulfonic acid		68584-22-5	1 - 5
Acide citrique		77-92-9	1 - 5
L(+)-lactic Acid		79-33-4	1 - 5
Octan-1-ol, éthoxylé		27252-75-1	1 - 5
1,3-dibutyl-2-thiourea		109-46-6	0.1 - 1
Autres composant sous les niveaux à déclarer			62.31

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ce produit est miscible dans l'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact de ce produit avec les yeux. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant. Stocker dans des récipients bien fermés. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

Liquide.

Forme

Liquide.

Couleur

Jaune clair.

Odeur

Non déterminé(e).

Seuil olfactif	Non disponible.
pH	1.5 - 2
Point de fusion et point de congélation	0 °C (32 °F) estimation
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	100 °C (212 °F) estimation
Point d'éclair	Non inflammable.
Taux d'évaporation	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Inflammabilité (solides et gaz)	Ininflammable.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non inflammable.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non inflammable.
Tension de vapeur	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Densité de vapeur	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Densité relative	0.9 - 1.1
Solubilité	
Solubilité (eau)	soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet.
Température d'auto-inflammation	Sans objet.
Température de décomposition	Sans objet.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Viscosité cinématique	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Peut être corrosif pour les métaux.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts. Métaux.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.
Contact avec la peau	Provoque une légère irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Sani-Cide EX3 concentré		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Inhalation		
<i>Aérosol</i>		
CL50	Rat	> 2 mg/l, 4 heures Pas de mortalité. Aucun impact toxicologique.
Orale		
ATEmix		3200 mg/kg
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
1 -phenoxy-2-propanol (CAS 770-35-4)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	-	> 5400 mg/m3, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
1-octylpyrrolidin-2-one (CAS 2687-94-7)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	2.1 g/kg
4-dodecan-3-ylbenzenesulfonic acid (CAS 68584-22-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Acide citrique (CAS 77-92-9)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, 24 heures
Orale		
DL50	Rat	6700 mg/kg
Alcools en C9-11 ethoxyles (CAS 68439-46-3)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
<i>Vapeur</i>		
CL50	Rat	> 100 mg/m3, 6 heures
L(+)-lactic Acid (CAS 79-33-4)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures
Orale		
DL50	Rat	3500 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. Index Irritation Primaire (I.I.P.) 1.7 - 2.0 @ 24, 48 & 72 hours; réversible	

Corrosivité

Sani-Cide EX3 concentré

EPA P326

Résultat: Légère irritation cutanée.

Espèces: Lapin

Période d'observation: 14 Jours

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Opacité cornéenne ≥ 1 , pas complètement inversée en 21 jours chez au moins un animal.**Œil**

Sani-Cide EX3 concentré

EPA P324

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux.

Espèces: Lapin

Période d'observation: 21 Jours

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation respiratoire** Pas un sensibilisant respiratoire.**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.**Sensibilisation cutanée**

Sani-Cide EX3 concentré

EPA P327

Résultat: Sensibilisateur.

Espèces: Souris

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En raison du pH peu élevé de ce produit, on peut s'attendre à ce qu'il produise une importante écotoxicité s'il est exposé aux organismes et aux systèmes aquatiques.

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
4-dodecan-3-ylbenzenesulfonic acid (CAS 68584-22-5)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	$\geq 4.66 - \leq 6.83$ mg/l, 48 heures
Alcools en C9-11 ethoxyles (CAS 68439-46-3)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	$\geq 2.9 - \leq 8.5$ mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	$\geq 6 - \leq 12$ mg/l, 96 heures
L(+)-lactic Acid (CAS 79-33-4)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	$\geq 180 - \leq 320$ mg/l, 48 heures
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.		
Potentiel de bioaccumulation			
Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau			
Acide citrique			-1.64
Mobilité dans le sol	Non déterminé(e).		
Autres effets nocifs	Aucun(e) connu(e).		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD	
Numéro ONU	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Sodium octane-1-sulphonate monohydrate, L(+)-lactic Acid)
Classe de danger relative au transport	
Classe	8
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	III
Dangers environnementaux	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.
IATA	
UN number	UN1760
UN proper shipping name	Corrosive liquid, n.o.s. (Sodium octane-1-sulphonate monohydrate, L(+)-lactic Acid)
Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	No
ERG Code	8L
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only	Allowed with restrictions.
IMDG	
UN number	UN1760
UN proper shipping name	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Sodium octane-1-sulphonate monohydrate, L(+)-lactic Acid)
Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	
Marine pollutant	No
EmS	F-A, S-B
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Ce produit n'est pas destiné au transport en vrac.



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 16-Février-2023

Version n°

01

Références

Base de données des substances enregistrées de l'ECHA

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte. Celeste Industries ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate.